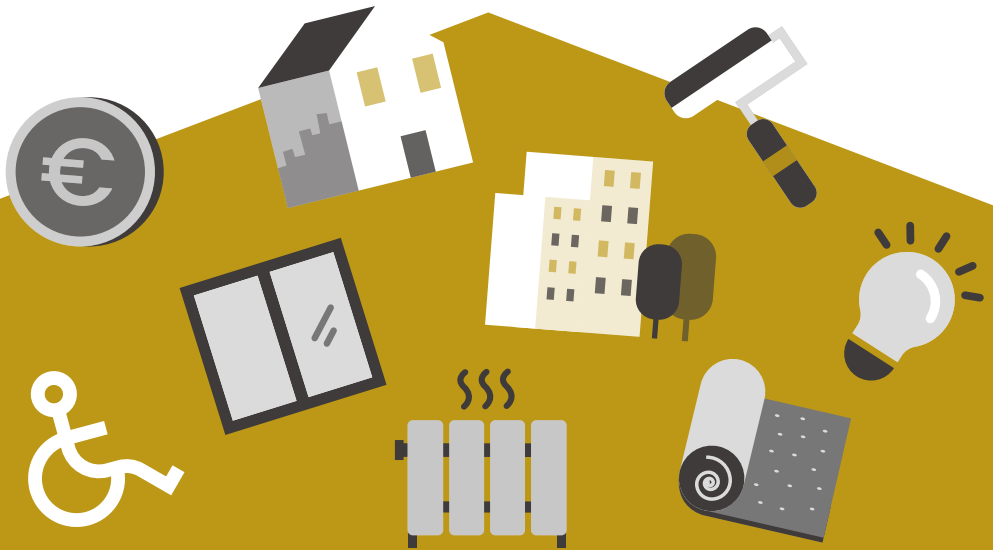





QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
KEMPER BREIZH IZEL

RÉNOVEZ, L'AGGLO VOUS AIDE !


NEVESAIT, AN TOLPAD A SIKOUR AC'HANOC'H !




BRIEC / EDERN / ERGUÉ-GABÉRIC / GUENGAT / LANDRÉVARZEC LANDUDAL / LANGOLEN / LOCRONAN
PLOGONNEC / PLOMELIN / PLONÉIS / PLUGUFFAN / QUÉMÉNÈVEN / QUIMPER




Quimper Bretagne Occidentale poursuit sa politique locale de l'Habitat volontariste permettant d'adapter l'habitat aux besoins locaux, mais aussi d'en faire un levier d'attractivité du territoire.



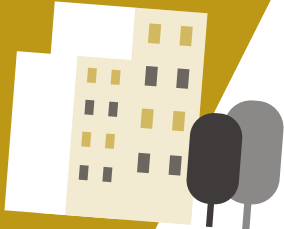
Conformément aux objectifs et plan d'action prévu au PLH Programme Local de l'Habitat 2019-2024, Quimper Bretagne Occidentale, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), a décidé de s'engager dans une nouvelle opération programmée d'amélioration de l'habitat.



L'opération « **Rénovez, l'Agglo vous aide** » a démarré le 1^{er} mars 2022 et permet d'accompagner les propriétaires dans leur projet de rénovation sur l'ensemble des 14 communes du territoire. Un accompagnement technique et des aides financières pour rénover les logements et les façades est mobilisable.



Vous êtes accédant à la propriété, propriétaire occupant, investisseur ou propriétaire bailleur sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale ?



Vous pouvez, sous conditions, bénéficier de subventions pour des travaux réalisés par des professionnels.



QUELS SONT LES TRAVAUX ÉLIGIBLES ?

PESEURT LABOURIOÙ A C'HALL BEZAÑ SKOAZELLET ?



Économies d'énergie

Isolation des murs, de la toiture, changement de chaudière...



Insalubrité

Rénovation complète d'un logement dégradé



Adaptation du logement à l'âge et au handicap

Création d'une chambre en rez-de-chaussée, installation d'une douche de plain-pied, de barres d'appui...



Ravalement



VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ET CONNAÎTRE LES CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER DES AIDES ?

C'HOANT HO PEUS DA C'HOUZOUT HIROC'H HA GOUZOUT PENaos E C'HALLER KAOUT SKOAZELLOÙ ?

Quimper Bretagne Occidentale a mis en place un accompagnement gratuit, pour :

- Vous informer sur les **subventions possibles** pour financer de travaux dans votre logement
- Vous **conseiller** sur les travaux à réaliser
- Vous aider tout au long de votre projet, de la **constitution du dossier jusqu'au versement des aides**

Vous pouvez directement contacter l'opérateur SOLiHA, missionné par l'Agglomération, pour prendre rendez-vous lors d'une des permanences organisées sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale.

☎ 02 56 69 55 24

✉ opah.qbo@solihbretagne

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
BRETAGNE

LE PLANNING DES PERMANENCES

IMPLIJ-AMZER AR BUREVIOÙ-PAD

SUR RENDEZ-VOUS AU **02 56 69 55 24**

QUIMPER

Tous les jeudis matin
9h-12 h
Antenne de SOLiHA :
41 rue de Pen Ar Steir - Quimper

EDERN

Les 1^{ers} mercredis des mois de mai, septembre,
novembre, janvier et mars
10h-12h
Mairie d'Ederon : 1 route de Ty Flehan

PLUGUFFAN

Les 1^{ers} mercredis des mois mai, septembre,
novembre, janvier et mars
14h-16h
Mairie de Pluguffan : rue de Quimper

LOCRONAN

Les 2^e mercredis des mois de mai, septembre,
novembre, janvier et mars
10h-12h
Mairie de Locronan : place de la Mairie

ERGUE-GABERIC

Les 2^e mercredis des mois de mai, septembre,
novembre, janvier et mars
14h-16h
Mairie d'Ergué-Gabéric : 3 place Louis Le Roux

PLOMELIN

Les 3^e mercredis des mois de mai, septembre,
novembre, janvier et mars
10h- 12h
Mairie de Plomelin : Plasenn Betziesdorf,

BRIEC

Les 3^e mercredis des mois de mai, septembre,
novembre, janvier et mars
14h-16h
Mairie de Briec : 67 rue du Général de Gaulle

QUEMENEVEN

Les 4^e mercredis des mois de mai, septembre,
novembre, janvier et mars
10h-12h
Mairie de Quéménéven : 2 rue Saint-Laurent

LANGOLEN

Les 1^{ers} mercredis des mois de juin, octobre,
décembre, février et avril
10h-12h
Mairie de Langolen : 3 place Marie Littré

PLOGONNEC

Les 1^{ers} mercredis des mois de juin, octobre,
décembre, février et avril
14h-16h
Mairie de Plogonnec : rue de la Mairie

LANDUDAL

Les 2^e mercredis des mois de juin, octobre,
décembre, février et avril
10h-12h
Mairie de Landudal : 8 place Per Briand

PLONEIS

Les 2^e mercredis des mois de juin, octobre,
décembre, février et avril
14h-16h
Mairie de Plonéis : 27 rue Laennec

GUENGAT

Les 3^e mercredis des mois de juin, octobre,
décembre, février et avril
10h-12h
Mairie de Guengat : 25 rue de la Mairie

LANDREVARZEC

Les 3^e mercredis des mois de juin, octobre,
décembre, février et avril
14h-16h
Mairie de Landrévarzec : 1 Place Saint-Guérolé

PLUS D'INFORMATIONS SUR **QBO.BZH**

